

FLASH CONTACT MARS 2021

SITE DE JOUCHY

L'accès au site de Jouchy sera très prochainement interdit aux deux roues et véhicules à moteur sauf pour les propriétaires de parcelles. Ce chantier sera réalisé par la Métropole afin de préserver les champs captants et les zones autour de toute forme de pollution. Pour mémoire, le site de Jouchy alimente en eau non traitée plus de 200 000 habitants de la région Grenobloise. Cette sécurisation permettra d'empêcher les dépôts sauvages constatés toutes les semaines par nos agents municipaux.

Le site de Jouchy et ses abords ainsi que les travaux de sécurisation sont sous la responsabilité de la Métropole ; La gestion et l'entretien de ce site ne dépendent plus de notre commune.

PARKING DE LA CHAVANCE

La zone de réceptions des containers vient d'être déplacée dans la perspective du réaménagement de la place en parking.

RAPPEL A LA POPULATION

Il est demandé aux habitants ayant la possibilité de garer leurs véhicules chez eux de bien vouloir libérer les emplacements sur les parkings publics pour les riverains qui ne possèdent pas de places privées.

Pour rappel, le stationnement sur les parkings publics est limité à sept jours. Les contrevenants s'exposent à voir leur véhicule enlevé par la fourrière.

Le sens interdit dans la rue de la Communale (sous la mairie) n'est toujours pas respecté, il serait dommage qu'un accident arrive pour que les utilisateurs en prennent conscience.

FLASH CONTACT MARS 2021

GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX

La Métropole vient de mettre en ligne le guides des producteurs locaux : www.grenoblealpesmetropole.fr/mangerlocal

Son objectif est de favoriser et faire connaître les producteurs et produits de qualité du territoire et de faciliter la consommation locale et les circuits courts. Vous trouverez dans ce guide les contacts de près de 60 producteurs locaux de la métropole Grenobloise qui proposent selon leurs possibilités la vente ou la cueillette à la ferme, la distribution de leurs produits en magasin de producteurs ou sur les marchés de l'agglomération, voire même la livraison.

PLANTES INVASIVES

Saint Pierre de Mésage fait partie des communes impactées par l'envahissement de l'ambrosie, cette plante qui va commencer à pousser début juin représente un enjeu sanitaire majeur, notamment sur la santé des personnes allergiques et asthmatiques. Avant juillet, il est fortement conseillé dès qu'un plan est découvert de l'arracher. Le fauchage reste une très mauvaise solution car il renforce le pied et augmente la capacité de production de la fleur.

La mairie a un référent plante invasive qui peut être contacté par l'intermédiaire du secrétariat. Toute découverte de plant peut être signalée par mail à la mairie.

RELANCE PANNEAUX POCKETS

N'oubliez pas que pour recevoir les alertes et les informations de la commune, vous avez à votre disposition l'application gratuite **panneapocket** pour smartphone téléchargeable sur PLAY STORE et APP STORE. Il est maintenant disponible sur ordinateur.

Actuellement 77 appareils sont connectés à l'application, cela représente 22% des foyers de la commune.